

Depuis quelques semaines, le Gouvernement bernois s'évertue à dénaturer l'esprit de l'accord du 20 février 2012. Après les propos déloyaux tenus début juillet par Philippe Perrenoud, c'est le président de l'exécutif cantonal, Christoph Neuhaus, qui a déclaré qu'un «oui pour voir» n'était pas une option. «Cela reviendrait à pédaler dans le yoghourt pendant dix à quinze ans», a-t-il ajouté lors du rendez-vous probernois de Mont-Girod.

Subir et souffrir

En affirmant qu'un oui le 24 novembre prochain engagerait un processus irréversible, les membres du Gouvernement bernois préfèrent la désinformation simpliste à l'argumentation raisonnable. Or, ils savent pertinemment que le processus découlant de la Déclaration d'intention du 20 février 2012 prévoit au minimum quatre étapes que la population aura à tout moment le choix de sanctionner par les urnes.

N'ayant concrètement rien à proposer pour améliorer l'insignifiant statut particulier conféré au Jura-Sud, l'exécutif bernois préfère utiliser menaces et peur plutôt que de soigner sa population franco-phone.

Une position aussi paradoxale pourrait nous pousser à nous demander pourquoi le canton de Berne tient tant à garder cette minorité remuante...

Le Gouvernement bernois persistera-t-il néanmoins dans cette attitude ou sera-t-il capable de respecter le débat démocratique découlant de la Déclaration d'intention du 20 février 2012? Quel intérêt auraient les autonomistes à s'engager dans un processus électoral déloyal?

En attendant, nous prenons plaisir à continuer de mettre en avant les multiples avantages inhérents à l'exercice de la souveraineté cantonale. A ce titre, la comparaison entre l'évolution du canton du Jura qui a accédé à l'indépendance il y a un peu plus de trente ans et celle du Jura-Sud demeuré bernois est éloquent. Et elle fait mal à ceux-là mêmes qui, à l'époque, condamnaient le nouveau canton à la pire des misères et qui aujourd'hui préfèrent se voiler la face.

Dans ses propos à l'emporte-pièce du mois dernier, le représentant francophone au Gouvernement bernois, Philippe Perrenoud, a évoqué un «oui pour souffrir», arguant qu'il n'existait pas de «oui pour voir». Parler d'un «non pour continuer à subir» nous semble plus adéquat, sachant de surcroît que dans un tel cas le Jura-Sud ne bénéficiera plus du «réflexe interjurassien» du canton du Jura qui disparaîtra en même temps que l'Assemblée interjurassienne.

En définitive, c'est subir qui fera souffrir. Comme le mentionnait Georges Bernanos dans son «écrit de combat» rédigé en 1946-1947 et intitulé *La Liberté, pour quoi faire?*: «L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait.» ■

66^e Fête du peuple jurassien: saisir notre chance!

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2854 • abonnement annuel: 90 fr. • 22 août 2013 • Paraît le jeudi

Dans les pneus

Au temps de notre folle et lointaine jeunesse, nous avons formé, avec des copains de Corgémont, Tavannes et Bévillard, la «Société des amis de la Bourgogne», euphémisme qui cachait des amis du bourgogne. Nous organisons des raids œnologiques et gastronomiques en Côte-d'Or, où l'abstinence aurait été considérée comme une maladie honteuse.

Nous commençons les festivités par l'apéritif local, à savoir le kir. Contrairement aux pratiques dégénérées de bistrotiers cupides, encouragés par des midinettes anorexiques et des diététiciennes frigides, le vrai kir se compose d'une robuste dose de crème de cassis, sur laquelle on verse avec générosité de l'aligoté bien frais. Ce mélange élève l'âme, raffermi les cœurs, même s'il «coupe les jambes» de petites natures.

Un soir, après une séance de taste-kirs pas piquée des hannetons, la voiture de l'un d'entre nous tomba à l'arrêt en rase campagne, dans un brouillard épais, comme Saône et Doubs savent en produire. Le chauffeur, un brave gars de Tavannes, bondit hors de son auto et lui fit une vraie scène de ménage:

– Salope, pouffiasse, sale pute, me faire ça à moi, avant le souper! Tu m'as trahi, je ne te le pardonnerai jamais.

Il se mit à flanquer des coups de pied dans les pneus et des coups de poing sur le capot, en criant:

– Salope! Salope! Salope!

Nous laissâmes la voiture, soupâmes avec un peu de retard et revînmes le lendemain pour dépanner la bagnole en rade. Elle était en panne sèche, ce qui est un comble en Bourgogne. Notre copain avait oublié de vérifier la jauge d'essence. Nous avons bien rigolé, sauf le copain, qui rit jaune. Il accusa l'aligoté et la crème de cassis.

Le Gouvernement jurassien a publié un document qui montre, chiffres à l'appui, que la partie indépendante du Jura a fait le bon choix en 1974 et que son développement en a été favorisé. En comparaison, la partie récupérée par Berne s'en est moins bien tirée. Ce sont des chiffres simples, clairs, compréhensibles, incontestables.

A ce titre, ils sont insupportables pour ceux qui veulent faire rechu-

ter le sud du Jura en novembre. Certains d'entre eux réagissent comme l'ami de Tavannes devant sa voiture arrêtée. Ils ne se demandent pas d'où vient la panne, ni comment y remédier. Ils flanquent des coups de pied en criant: «Salope!» Dommage que la voiture ne puisse pas répondre...

Petit conte bernois

Consigné dans une cave à Berne pour paroles indéli-cates, Claude Röthlisberger se morfond, végète, se languit. Pour s'occuper, il décide d'apprendre l'anglais, achète «L'Assimil» et s'y met avec courage.

Son chef, Wilhelm-Gottfried von Schnaguebitz, figure emblématique du grand canton bilingue, se demande si le moment n'est pas venu d'excaver le pauvre Claude, si triste et si studieux. Aussi décide-t-il de le tester. Il le convoque dans le Gross Salon lambrissé qui lui sert de modeste bureau en ces temps de restrictions.

– Also, mein lieber Claude, do you speak english?

– A little bit.

– Incorrigible, décidément.

Et c'est ainsi que Claude fut renvoyé à la cave.

● A.C.

Le maire de Champoz s'en est pris au document du Gouvernement jurassien en le traitant de «torchon», non parce qu'il était erroné, bien au contraire, mais parce qu'il mettait au tapis les bobards sur lesquels ce person-nage a bâti sa modeste carrière. Les faits lui donnent tort? Il vocifère contre eux. C'est le syndrome des coups de pied dans les pneus.

Sa rage est un bon signe, car elle démontre qu'on touche juste en parlant vrai. Ajoutons une précision: le copain de Tavannes¹, celui qui traitait sa voiture de salope alors qu'il avait oublié de faire le plein, ce gars-là était probernois. D'après l'inspecteur Colombo, les coïncidences n'existent pas.

● Alain Charpillouz

¹Les amateurs de bourgogne connaissent le «Clos de Tavannes», un cru de Santenay très fin quand il est bien vinifié. Nous raconterons son histoire quand il fera moins chaud. Mais il existe aussi un «Clos Champeaux», premier cru de Gevrey-Chambertin. A ne pas confondre avec Champoz, dont le maire a produit les derniers crus en matière de sottises probernoises. Une fois de plus, l'orthographe permet de séparer l'ivraie du bon grain.

Oui le 24 novembre

«Je trouve cela particulièrement grave pour l'attractivité de la ville bilingue de Bienne pour les francophones.»

Pierre Buchmüller, recteur du Gymnase de la rue des Alpes à Bienne, après l'annonce, par le Gouvernement bernois, de sa volonté de réorganiser les gymnases de Bienne et de supprimer le Gymnase bilingue de la rue des Alpes («Journal du Jura», 2 juillet 2013).

«Il faut que les gens répondent à la bonne question. On ne nous demande pas de rejoindre le canton du Jura, mais d'étudier une proposition. Un oui signifierait un appel à l'imagination, à la participation pour créer quelque chose de neuf, dans une constituante qui devrait être composée d'au moins deux tiers de jeunes de moins de 40 ans. Par contre, en cas de non, on va vers un amoindrissement de notre région.»

Jacques Hirt, La Neuveville («Le Quotidien Jurassien», 23 mai 2013).

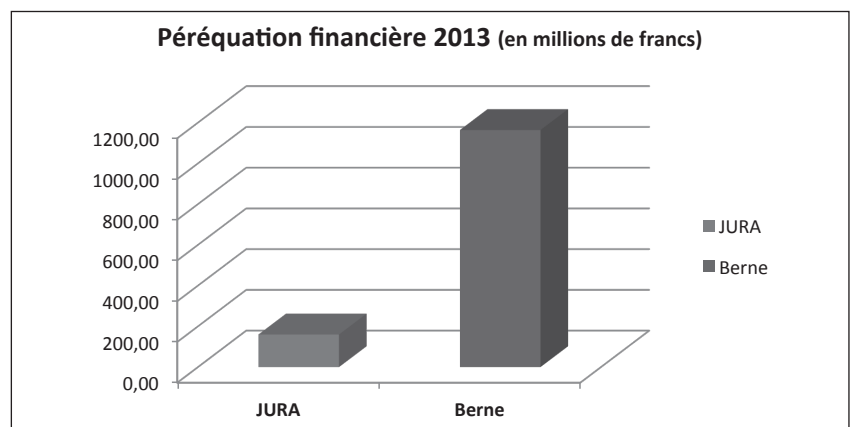
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les défenseurs d'un Jura-Sud bernois ont toujours véhiculé l'illusion d'un canton de Berne financièrement puissant.

Or, selon les chiffres 2013 de la péréquation financière, Berne figure largement en tête des cantons bénéficiant de la solidarité intercantonale avec 1163,6 millions de francs. Suivent le Valais et Fribourg avec respectivement 524,9 millions et 463,5 millions. Le Jura est en onzième position avec 159,7 millions.

La prétendue puissance financière du canton de Berne relève du mythe.

Source: Confédération



SAISSISSONS CETTE CHANCE UNIQUE: DISCOURS DE S. HÄNNI LORS DE FLL
PROGRAMME DE LA 66^e FÊTE DU PEUPLE JURASSIEN
LA CHRONIQUE DE VORBOURG

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

Saisissons cette chance unique

« Le Jura libre de Boncourt à La Neuveville! »... S'il m'était demandé, par une seule et unique phrase, de représenter les multiples revendications autonomistes depuis les débuts de la Question jurassienne jusqu'à nos jours, pour cela je choisirais peut-être ce slogan. Mais ces mots, me direz-vous, que représentent-ils encore, à l'heure actuelle, pour un jeune Neuvevillois, et de quelle liberté parle-t-on? Eh bien, ne prétendant aucunement représenter à moi seul la jeunesse neuvevilloise, je vais me contenter de dire ici ce que cela signifie pour l'un d'entre eux.

« Le Jura libre de Boncourt à La Neuveville » c'est avant tout un idéal que je désire pour ma région: celui d'un canton nouveau enfin représentatif de son identité culturelle, de son économie, de son passé et de ses particularités.

« Le Jura libre de Boncourt à La Neuveville » c'est aussi le souhait de voir se réunir à nouveau un même peuple injustement divisé, sous la bannière d'un avenir commun apparaissant aujourd'hui plus que jamais comme indéniable.

« Le Jura libre de Boncourt à La Neuveville » c'est enfin, pour moi, une possibilité de représentation politique réelle pour notre région, associée à une identité authentiquement romande.

Si la production d'eau et de vins de qualité a fait la réputation de La Neuveville, il est dans notre cité une autre « vénérable » tradition: celle de la perte de ses administrations! « Vénérable » puisqu'en 1816 déjà, le rattachement au canton de Berne faisait perdre à La Neuveville son statut de chef-lieu. Elle mettra trente ans à le regagner...

Plus récemment, puisque je n'aimerais pas trop parler de choses qui ont eu lieu alors que – comme on dit à Nods – j'étais encore dans l'terreau d'la Tchitcheu, on se souvient de la disparition de la préfecture, du commandement

d'arrondissement ou du registre foncier pour ne citer que cela...

Si la peur légitime du changement caractérise l'être humain, le Neuvevillois en particulier, on ne saurait en revanche comprendre ce qui motiverait le refus de se voir proposer une constituante, qui aboutirait certainement à nous redonner quelques-unes de nos administrations perdues et bien d'autres choses encore...

Bien d'autres choses encore, car de même que seule la parité crée les véritables alliances, la suprématie de l'un de ses membres y met irrémédiablement fin! La domination alémanique sur notre région n'étant plus à démontrer, l'égalité apparaît comme la condition sine qua non pour que se fasse véritablement le pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique et que celui-ci ne ressemble plus à un pont-levis n'étant évoqué qu'à l'approche d'échéances électorales par des officiels en quête d'arguments marketing!

Jurassiennes! Jurassiens! L'histoire s'est trompée en divisant le Jura. Aujourd'hui, l'erreur peut être corrigée. Nous les jeunes, vous nos parents, nous sommes appelés à voter pour la première fois sur la Question jurassienne. Nous avons l'occasion de la régler définitivement et de mettre fin aux briguës qui divisent nos familles et nos

villages. Saisissons cette chance unique!

Jurassiennes! Jurassiens! Le 24 novembre l'histoire nous appelle! Votons OUI à l'émancipation, OUI à la construction, ensemble, d'un avenir commun, OUI à un processus qui permette de dessiner les contours d'un nouveau canton romand dans lequel nous aurons notre juste part. Vive un canton nouveau, de Boncourt à La Neuveville!

Discours prononcé par Stéphane Hänni de La Neuveville lors de la manifestation «Faites la liberté!» du 15 juin 2013 à Moutier.



Stéphane Hänni, représentant de la Fédération du Mouvement autonomiste jurassien de La Neuveville (© photo: Andrea Babey).

«Je suis convaincu que personne ne souhaite quitter une situation pour une autre moins favorable. Mais si c'était mieux dans un nouveau canton? Notre situation dans le canton de Berne n'est pas catastrophique, c'est vrai, mais si c'était mieux ailleurs? Un des moyens de le savoir, c'est de créer cette assemblée constituante et de voir ce qu'elle propose pour notre région. Alors on pourra décider en toute connaissance de cause. Mais la refuser, ce serait se contenter de la situation actuelle et ne même pas vouloir envisager une situation qui pourrait nous être plus favorable.

Alors si comme moi vous êtes curieux de voir quel pourrait être notre avenir dans une nouvelle entité, glissez un oui dans l'urne le 24 novembre.»

Marcel Wüthrich, Tavannes

«En cas de oui, nous donnons un message fort et clair au canton du Jura comme au canton de Berne que nous sommes attachés à notre culture et à notre identité et que nous sommes fiers de ce que nous sommes.»

Pierre Roth, président du PDC de Moutier et environs.

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71
Courriel: juralibre@maj.ch

Construire ensemble un nouveau canton

Le processus pouvant conduire à la fondation d'un nouveau canton est également avantageux pour la Suisse romande et l'Etat fédéral, ce dont le Jura et le Jura bernois peuvent se réjouir. Il est pour la Suisse romande la promesse d'une région jurassienne plus forte, plus influente et mieux représentée aux Chambres fédérales, avec notamment un siège supplémentaire au Conseil national. La Suisse romande verra sa place au sein de la Confédération être consolidée. L'équilibre confédéral et la cohésion nationale seront ainsi renforcés.

Affirmer que l'équilibre confédéral repose sur le bilinguisme d'un seul canton – ledit bilinguisme n'étant d'ailleurs que la cohabitation de deux territoires aux langues différentes et non la capacité de la population à s'exprimer dans deux

idiomes – ne correspond pas à la réalité. L'équilibre confédéral repose en réalité sur les règles et le fonctionnement du fédéralisme qui garantit l'existence et le rôle des cantons, ainsi que sur les rapports de force entre les différentes composantes du pays.

Le processus de création d'un nouveau canton dans la région jurassienne servira de laboratoire citoyen et démocratique dont les expériences pourraient se révéler fort utiles pour l'avenir du fédéralisme suisse.

A noter enfin que l'apparition d'une région jurassienne forte contribuera à améliorer l'équilibre entre l'Arc jurassien et l'Arc lémanique.

Extraits du rapport du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura, 5 juin 2013.

MJ **MOUVEMENT**
UNIVERSITAIRE
JURASSIEN

Un « oui » qui célèbre la Suisse

En cette période de fête nationale, il est de bon ton de se remémorer ce que nous fêtons. Plus que le légendaire pacte des Confédérés de 1291, les feux d'artifice ont résonné pour célébrer 722 ans d'existence de notre Confédération suisse.

Ces 722 ans que l'on célèbre, ce sont plus de sept siècles de changements, de mutations et de mouvements. Le fédéralisme helvétique ne s'est ainsi pas fait en un instant. Et pour cause, il est une marque de l'évolution temporelle de la politique suisse.

La cohésion nationale, c'est surtout le fait d'avoir réussi à concocter un fédéralisme si détaillé (et pointilleux) que l'ensemble tient en un équilibre remarqué et remarquable. Prenez le Conseil des Etats, la Chambre des cantons à l'Assemblée fédérale. On y voit deux parlementaires par canton, quelles que soient leur taille, leur population, leur confession ou leur langue. L'équilibre se trouve à ce niveau-là. Toutes les minorités sont représentées et jamais englouties. C'est ça la Suisse: l'esprit est aux petits ensembles mais aux grands équilibres.

Ce génie fédéraliste est magnifiquement illustré par le vote consultatif auquel sont invités tous les Jurassiens le 24 novembre. Et ce, pour trois raisons. Tout d'abord, par sa mise en place. Ce vote est le fruit d'un très long processus entamé au début des années nonante par l'Assemblée interjurassienne. Ce sont les gouvernements jurassien et bernois, sous l'égide du Conseil fédéral, qui ont décidé de l'organisation d'une telle votation et de ses modalités. L'esprit de consensus suisse a parlé.

Ensuite, la question posée n'est pas anodine. Le vote sera consultatif. Il demandera aux deux régions si elles veulent créer ensemble une constituante qui proposera alors un projet cantonal commun et qui en définira la forme. Encore une fois, la tradition helvétique de calme, de pacification et de réflexion s'exprime à travers cette question.

Enfin, en troisième lieu, une modification des frontières n'est en rien une atteinte à la cohésion nationale, comme trop souvent entendu ces derniers temps. Le fédéralisme suisse a justement préféré attribuer une reconnaissance et des pouvoirs aux minorités et ne pas les écraser. La cohésion nationale est justement remise en cause si l'on veut s'acharner à laisser une minorité être diluée, laissée pour compte, sans pouvoir ni poids politique dans un grand canton comme celui de Berne. Cette manière de penser est celle de l'Etat centralisateur, choisi comme modèle par notre voisin français. En se séparant et en montrant que son existence serait mieux mise en valeur dans une autre entité, le Jura bernois ne ferait qu'appliquer ces principes si chers au fédéralisme helvétique. Voter «oui» le 24 novembre, c'est témoigner un véritable amour à notre Suisse, à sa politique et à ses institutions.

Communiqué de presse du Mouvement universitaire jurassien du 8 août 2013.

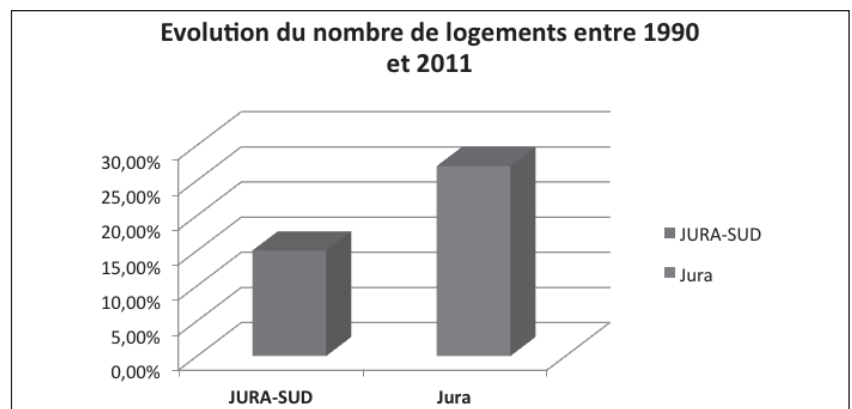
LE SAVIEZ-VOUS ?

La construction de logements est source de développement pour une région. Elle suit la tendance de l'évolution démographique et de l'évolution de l'emploi.

Profitant pleinement de sa souveraineté, le canton du Jura a vu la construction de logements de son territoire croître de 27 % entre 1990 et 2011 alors que celle du Jura-Sud n'évoluait que de 15 %.

Les bienfaits de la souveraineté ne sont plus à démontrer. Au sein d'une nouvelle entité romande, le Jura-Sud, grâce à un réel pouvoir politique, pourra accentuer son développement.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique)



Saisir notre chance

La 66^e Fête du peuple jurassien s'inscrit dans un contexte politique exceptionnel. A dix semaines du vote sur l'avenir institutionnel du Jura, elle a vocation à rassembler l'ensemble de la famille jurassienne. Moment festif et solennel, notre grande manifestation populaire a pour objectif d'insuffler un élan décisif à la campagne du 24 novembre. Sous son chapiteau, dans les bâtiments publics de la capitale jurassienne, dans ses rues, la rumeur doit porter haut l'idéal qui nous lie depuis si longtemps. Les Jurassiens doivent être là, pour dire leur attachement à l'unité de leur pays, pour clamer leur volonté de partager l'expérience de l'indépendance et de la souveraineté dans les six districts francophones.

La Fête du peuple est l'occasion de lancer un appel à la conscience collective, de se souvenir que le peuple jurassien conserve ses droits fondamentaux, et qu'en vertu de ces droits, démocratiques, il est habilité à œuvrer à la réalisation de la communauté de destin du sud et du nord du Jura. La Fête du peuple, c'est un lieu de fraternité, de solidarité et d'engagement. On y parle de l'avenir, du passage du témoin aux jeunes générations, celles qui précisément peuvent saisir l'opportunité historique de bâtir un canton nouveau, un canton qui s'affranchisse s'il le faut des règles d'antan, réinvente une manière de s'organiser, la façon adéquate de répondre aux aspirations de ses citoyens. Saisir ou ne pas saisir la perche que nous tend l'histoire. Telle est la question de fond.

La Fête du peuple, c'est aussi l'endroit où rétablir la vérité sur les paroles dites, semées à tous les vents, qui ternissent l'image de la région ou s'opposent au débat démocratique. Ainsi en va-t-il du sens de la première question posée au corps électoral. Non, nous ne voterons pas immédiatement sur la création d'un nouveau canton. Le sud et le nord du Jura conserveront tout au long du processus la liberté de sortir du champ des

négociations, de renoncer, et ainsi de mettre un terme à la Question jurassienne. Dire « non » d'emblée, c'est assurément ouvrir une nouvelle période de conflits, car ainsi que l'autorise la Déclaration d'intention du 20 février 2012, c'est relancer la Question jurassienne de manière plus véhémente encore, puisque c'est prendre le risque du déclenchement instantané du vote communaliste. C'est en tout cas aggraver une division que chacun d'entre nous souhaite voir un jour disparaître.

Berne entretient la confusion

L'analyse du mouvement autonomiste repose sur les actes signés et sur la parole donnée par les gouvernements jurassien et bernois. Ce dernier, s'il entretient la confusion quant au sens du vote du 24 novembre, doit s'attendre à de sérieux déboires. Les autonomistes ne laisseront rien passer qui induise les gens en erreur. L'objectif, c'est l'instauration du débat démocratique au sein d'une assemblée constituante garante des droits souverains de chacun, débat ouvert, prospectif, décisif, c'est de sortir de l'impasse dans laquelle l'histoire nous a enfermés depuis trop longtemps. Le but est de donner toute sa place à la parole publique et à la plus totale liberté d'expression.

Qui pourrait s'en offusquer sans se déjuger de l'offre ?

Ces derniers mois, la campagne s'est développée autour des raisons économiques et sociales qui plaident en faveur ou contre la restauration de l'unité du Jura. Ces questions-là sont d'une importance capitale, et il faut continuer de les traiter avec le plus grand sérieux, même si l'assemblée constituante conservera sa totale liberté de jugement à leur propos. Ce sont les questions liées à la raison, au pragmatisme, aux réalités concrètes et à leur futur, questions auxquelles s'ajoutent mécaniquement celles qui concernent la faculté de maîtriser l'évolution de ces réalités-là, de l'exercice du pouvoir donc, des avantages indéniables et des responsabilités qui vont avec. Que pourrions-nous peser comme nouvelle entité romande unie et cohérente au sein de la Confédération des cantons ? Quels atouts communs pourrions-nous faire émerger ou ressurgir au gré de la communauté d'intérêts qu'on nous rappelle sans cesse et avec raison, constatée de l'intérieur et vue de l'extérieur ? Une réflexion commune, sans engagement, peut-elle au moins se mettre en place à ce propos ? Voilà le premier enjeu dont nous devons prendre conscience, ainsi que nous y invite l'accord intergouvernemental du 20 février 2012.

Que la parole soit vive !

Cela dit, ne négligeons pas la raison du cœur. Ne laissons pas en friche le terreau fertile de nos convictions profondes, celles qui puisent dans le fond des temps et dans l'évidence d'aujourd'hui pour se renouveler, se perpétuer et s'affirmer. L'unité du Jura francophone n'est pas une fiction, c'est un fait avéré, quel que soit l'angle, économique, géographique, culturel, environnemental, social, historique, ou autre, sous



lequel on l'examine. Et ce fait-là appelle l'unité. Il convie au débat, que le poète est en fin de compte le plus à même à exprimer en des termes choisis : « Aux nouvelles générations de dire comment leur besoin d'horizon doit maintenant s'inscrire pour de bon dans ce qui s'ébauche. C'est un privilège inouï pour elles, appelées à mesurer l'empietement creusé par leurs prédécesseurs, à en imaginer sans complaisance le prolongement sous les feux d'une réflexion critique. Nous voici donc ensemble conviés à ce débat. La table est mise, la nappe immaculée et la parole offerte. Qui dans ce rendez-vous fraternel et sans manières craindrait de la prendre ? Ne cédon pas au découragement devant les incohérences de l'époque et les incertitudes économiques. La fatalité, où qu'elle s'insinue, n'a jamais qu'un temps. Citoyennes, citoyens, vous avez la parole. Prenez-la, et qu'elle soit vive ! » Ces mots sont ceux écrits et dits par Alexandre Voisard lors de « Faites la liberté ! », le 15 juin à Moutier. Avec ces mots levons-nous, agissons, rassemblons et croyons-y ! Le Jura est à la veille d'un tournant historique. D'aucune manière ne le manquons ! Vive l'unité du Jura !

● Mouvement autonomiste jurassien

« Moi qui habite dans le Jura et travaille dans le Jura bernois, je vois tout ce qui réunit les gens du Nord et du Sud, qui ont de nombreuses structures en commun. Qu'on ne vienne pas me dire qu'il n'y a pas de raisons de s'unir. Ou pourquoi serait-on plus proche d'un Emmentalois qui parle le suisse allemand que d'un Jurassien du Nord qui parle la même langue ? (...) Quand je travaille dans le Jura bernois et que je dois prendre contact avec l'administration cantonale bernoise, ce n'est pas toujours évident. Si vous voulez parler avec un fonctionnaire de langue française, on vous dit de téléphoner le mercredi matin sinon il n'y a personne. »

Philippe Siraut, Delémont, président du Parti évangélique du Jura (« Le Quotidien Jurassien », 13 juin 2013).

REVUE DE LA PRESSE

Le train des économies draconiennes dans le canton de Berne est lancé.

Le Journal du Jura (29 juin 2013)

CANTON DE BERNE Le gouvernement dévoile son rapport sur l'examen des offres et des structures (EOS 2014) qui doit permettre d'économiser 450 mio et d'éliminer ainsi le déficit structurel dont il souffre

« Les mesures sont dures, mais incontournables »

* * *

Le « bilinguisme » bernois sacrifié sur l'autel des économies.

Le Journal du Jura (2 juillet 2013)

GYMNASIE DE LA RUE DES ALPES L'établissement biennois est touché de plein fouet par les économies annoncées par le Conseil exécutif dans le cadre de l'examen des offres et des structures (EOS 2014)

Les gymnasiens iront tous au Lac

ET TOUT CECI EST VRAI

En mars dernier, le Conseil national a refusé une modification de la loi fédérale sur l'agriculture qui visait à contribuer à pérenniser la race de chevaux franches-montagnes qui compte des éleveurs tant du côté du canton du Jura que de la partie francophone bernoise. La députée autonome Irma Hirschi souhaitait savoir, à travers une interpellation, quelle avait été la position des conseillers nationaux bernois, tous alémaniques, lors de ce refus. Réponse du Gouvernement bernois : dix-sept élus ont refusé la modification de la loi contre sept qui l'ont soutenue. Bien maigre soutien de la part des élus fédéraux d'un canton qui dit tenir à sa minorité francophone ! L'exécutif bernois a encore précisé que le « Conseil du Jura berné » (CJB) n'avait pas la compétence de donner un avis ni de faire entendre sa voix auprès des élus fédéraux. Certains disent que la solitude est une prison...

* * *

Lors du pique-nique de Mont-Girod, le 14 juillet 2013, Michael Stämpfli, président de l'association « Bernbilingue » a déclaré, à propos de la Question jurassienne : « Les séparatistes s'évertuent à tenter de faire boire un âne qui n'a pas soif. » Si lui-même traite les probernois du Jura-Sud d'ânes, où va-t-on ?

* * *

La commune valaisanne de Fully était à l'honneur à l'occasion de la dernière Fête des saisons de Tavannes. Peu avant l'événement, le directeur de Fully Tourisme, Eric Hamon, déclarait dans *Le Nouvelliste* du 13 août 2013 : « Entre certains cantons, les liens peuvent être très forts. Je pense que c'est le cas entre le Valais et le Jura. Nous avons pas mal de choses en commun. » Pour illustrer ses propos, il mentionnait l'exemple de la fanfare de la Police cantonale du Jura qui sera présente à la mi-octobre à la Fête de la châtaigne, événement phare de la commune fulliéraise.

Echo des sections

Rencontre du Brahon

La section du Mouvement autonomiste jurassien de Sonceboz-Sombeval organise la rencontre du Brahon le dimanche 25 août 2013 dès 11 heures, avec la participation d'Alliance jurassienne (AJU) et des membres de la Fédération du district de Courtelary.

La soupe aux pois sera offerte. Boissons et saucisses à disposition.

Pour tout renseignement, notamment concernant l'accès au Brahon (chaîne du Montoz), vous pouvez téléphoner au 032 489 30 57.

une affaire de cœur et de raison
un seul Jura

Programme de la 66^e Fête du peuple jurassien

Samedi 7 septembre 2013

- 15h00 Festival d'artistes de rue : « Au rendez-vous des mômes » à Animations et représentations dans la cour du Château
- 18h30 Entrée libre, débit de boissons
- 19h00 Réception officielle au Château de Delémont
- Dès 19h00 Soirée musicale Entrée libre, repas chauds et débit de boissons
- 20h00 Animation musicale avec le groupe FRASS (1^{re} partie) Pop/rock
- 21h30 Groupe Corse Sumente Chants sacrés, polyphoniques et traditionnels
- 22h30 Animation musicale avec le groupe FRASS (2^e partie) Pop/rock
- 23h00 Soirée dansante avec DJ
- 3h00 Fin de la soirée

Dimanche 8 septembre 2013

- 10h15 Conférence de presse du MAJ (salle de gymnastique du Château)
- 11h00 Manifestation officielle et apéritif patriotique (chapiteau cour du Château) Animation musicale avec la fanfare Union Instrumentale de Delémont
- 12h00 Repas sous le Chapiteau
- 13h00 Scène ouverte
- 13h30 à 19h00 14^e Festival international d'artistes de rue en vieille ville (gratuit)
- 19h30 Animation musicale avec : Vincent Vallat Restauration



Fête du peuple jurassien

Appel de l’AFDJ

La 66^e Fête du peuple jurassien (FPJ), qui se déroulera les 6, 7 et 8 septembre 2013 à Delémont, correspond aussi à un tournant historique avec le vote du 24 novembre. Plus que jamais, nous avons besoin de votre aide!

L’AFDJ se recommande pour la confection de biscuits, tourtes, cakes, tartes aux fruits, canapés, confitures, etc., à apporter le samedi 7 septembre dès 17h et le dimanche 8 septembre dès 10h30 à la cantine de la FPJ (Château) auprès de: Anne Béguelin (032481 44 77), Marie Froidevaux (032423 54 69 ou 078929 68 25) et Lucie Cerf (032 422 92 91 ou 078 713 81 61) au stand des «totchés».

Par avance, l’AFDJ vous remercie de votre visite et de votre précieux soutien. Elle vous adresse ses salutations jurassiennes les plus amicales.

24 novembre 2013

Oui de l’Institut jurassien des sciences

L’Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts estime que les électeurs du Jura et du Jura-Sud doivent saisir l’opportunité d’une constituante. Cet organisme fondé en 1952 par Marcel Joray et Pierre-Olivier Walzer a déclaré, dans un communiqué, que l’étude d’une entité regroupant nord et sud du Jura donnerait «la possibilité de réfléchir lucidement et loyalement aux conditions d’un développement économique, culturel et social optimal pour les Juras».

«Quel risque y a-t-il à accepter cette réflexion et à fonder ensuite les choix d’avenir sur les arguments et perspectives qui auront été dégagés à cette occasion?» poursuit le texte de l’Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts cosigné par une soixantaine d’universitaires, d’artistes ou de créateurs du Jura et du Jura-Sud.

ORGANISATION : UN JURA NOUVEAU dans le cadre de la Fête du Peuple jurassien

VENTE AUX ENCHERES JURASSIENNE



HALLE DU CHÂTEAU - DELEMONT
EXPOSITION
SA 7 SEPT. 09.00-16.30 et 20.00-23.00
DI 8 SEPT. 09.00-10.15 et 12.30-14.30
VENTE : DI 8 SEPT. de 14.30 - 18.00

ENCHERES POUR UN JURA NOUVEAU

Un Jura nouveau organise une vente aux enchères d’œuvres d’art pour contribuer au financement de la campagne pour le OUI le 24 novembre.

Plus de cent quarante œuvres d’art seront proposées au public, le dimanche de la 66^{ème} Fête du Peuple jurassien. Des peintures, dessins, estampes cédées par de nombreux artistes et donateurs, pour la plupart jurassiens.

La vente aux enchères aura lieu le dimanche 8 septembre 2013 dès 14.30 h à la Halle du Château de Delémont. Elle sera précédée d’une exposition, le samedi 7 septembre de 09h00 à 17h00 et de 20h00 à 23h00, ainsi que le dimanche de 09h00 h à 10h30 et de 12h00 à 14h30.

Les œuvres achetées seront payées comptant ou par carte de crédit (à l’exception de Postcard).

Informations et renseignements :
www.maj.ch et www.unjuranouveau.ch

Encore un expert fiscal à l’UDC

Dans une interview accordée au journal *Le Temps* (édition du 8 juillet 2013), le linguiste réputé Jean-Pierre Graber, spécialiste des langues d’oc, d’oïl et de bois, tente de donner l’illusion qu’il maîtrise autant les chiffres que les lettres. Selon lui, «l’impôt agrégé cantonal et communal est 17% moins élevé dans le Jura bernois» que dans le Jura. Cette estimation ne correspond toutefois pas aux cas particuliers de deux célèbres coreligionnaires de l’expert fiscal neuchevillois mis en lumière par la *Sonntagszeitung* (octobre 2008) et par *La Tuile* (juin 2013). Selon nos confrères, Elisabeth Zölch, ancienne directrice de l’Economie publique du canton de Berne, n’aurait en effet strictement rien versé aux impôts durant les années 2002, 2003, 2004 et 2005, alors que sa fonction gouvernementale lui assurait pourtant un revenu annuel d’environ 280 000 francs. Quant à Palain Droz, chef de campagne des blochériens, ses bons et loyaux services de probernois converti l’ont mis à l’abri du fisc de 1999 à 2011 et lui auraient permis d’épargner ainsi près de 300 000 francs. Pour l’UDC, parti chasseur d’abus, une comparaison fiscale appliquée à ses deux vedettes conduit donc à un impôt agrégé moins élevé non pas de 17% mais de 100% dans le canton de Berne. Halte aux privilèges!

Droz joue les martyrs

«Les propos tenus à l’égard de Monsieur Droz dans l’édition du journal *La Tuile* du mois de juin 2013, ainsi que certaines accusations proférées, vont clairement au-delà de ce qui est admissible dans le cadre d’un débat d’idées, d’une critique ou même d’une satire politique, aussi virulente soit-elle.» C’est ce que prétend en substance un communiqué de presse diffusé par un bureau d’avocats biennois (!) mandaté par Pierre-Alain Droz pour attaquer cette sale langue de Marchand, coupable d’avoir révélé les privilèges accordés par le fisc bernois au chef de campagne de l’UDC du Jura bernois. Fait piquant: autoproclamé défenseur

de l’économie du Jura-Sud, Droz ferait ses courses au magasin Casino de Courrendlin et donne du travail à un avocat de Bienne.

Confondu par Marchand le délateur, l’économiste prévôtois essaie de s’ériger en victime et de se poser en martyr de la cause probernoise. Qui donc rétribuera les coûteux avocats de M. Droz, ce dernier étant sans le sou? Après lui avoir confié différents mandats (à la clinique de Bellelay, à l’office des poursuites), l’Etat de Berne lui offrirait-il de surcroît l’assistance judiciaire gratuite sur le dos du contribuable? Espérons que cette affaire débouchera sur un procès à l’occasion duquel la lumière sera faite sur la situation fiscale exacte du plaignant! Quelle excellente idée donc que d’avoir saisi la justice!

Qu’en est-il de la plainte Droz-Jacot contre Hildebrand?

On est sans nouvelle d’une autre plainte déposée par Palain Droz. Lequel, à défaut de moyens, ne manque pas de souffle. C’est en effet en janvier 2012, en compagnie de Laurent Jacot, un acolyte fameux avec lequel il partage la même coiffure et les mêmes goûts douteux, que Droz déposa une plainte pénale contre... Philippe Hildebrand. Au motif, selon saint Exonéré, que l’ex-président de la BNS s’était prétendument rendu coupable d’un délit d’initié! Droz qui dénonce Hildebrand, c’est un peu Lance Armstrong qui accuse de dopage un amateur d’Ovomaltine participant au «slowUp» jurassien. Quand il s’agit de jouer les caisses de résonance aux déclarations tonitruantes et intempestives du frisé prévôtois, la presse régionale accourt. Pour suivre les dossiers dans la durée avec un regard critique et rendre compte de la vacuité des interventions droziennes, les journalistes locaux se montrent en revanche nettement moins zélés. Ne voyons toutefois pas un manque de perspicacité où il n’y a qu’un excès de paresse.

● Vorbourg

ET TOUT CECI EST VRAI

Le principal argument du député radical de Villeret Dave von Kaenel pour voter non le 24 novembre prochain consiste à dire qu’il s’agit d’un scrutin que la majorité de la population du Jura-Sud n’a pas demandé. Si les habitants du Jura méridional ne devaient voter que lorsqu’ils le demandent, ils ne se rendraient aux urnes qu’épisodiquement pour se prononcer sur quelques objets communaux... Avec un tel raisonnement, pourquoi M. von Kaenel ne demanderait-il pas que l’on retire le droit de vote au Jura-Sud?

* * *

Soutien à la campagne pour le OUI

L’artiste prévôtois André Maître a réalisé, en avril 2013, deux estampes numériques (dimensions: 29 x 29 cm) intitulées «Jura». Comme il le dit lui-même, «il est important pour un artiste de s’investir s’il se sent concerné par une cause».

Le fruit de son travail est destiné à apporter un soutien financier à la campagne pour le OUI le 24 novembre 2013.

Ces deux estampes numériques signées par l’auteur sont fournies dans un coffret et peuvent être souscrites au prix de 500 fr.

● Mouvement autonomiste jurassien

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

En souscrivant à l’achat du coffret «Jura» contenant deux estampes numériques d’André Maître (29 x 29 cm), j’apporte un soutien financier à la campagne du 24 novembre 2013 pour le OUI.

Je commande _____ exemplaire(s) du coffret «Jura» au prix de 500 fr. le coffret.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Courrier électronique: _____

Signature: _____

Livraison et paiement: dans les 30 jours après réception de la souscription.

Bulletin de souscription à renvoyer à: Mouvement autonomiste jurassien, secrétariat, place Roland-Béguelin, 2740 Moutier (secretariat@maj.ch).



Estampes numériques intitulées «Jura», réalisées par André Maître. Les originaux en couleurs peuvent être consultés sur le site Internet de l’artiste: www.maitreandre.com.



Le meilleur pour ma région: Oui le 24 novembre
www.unjuranouveau.ch

LE SAVIEZ-VOUS ?

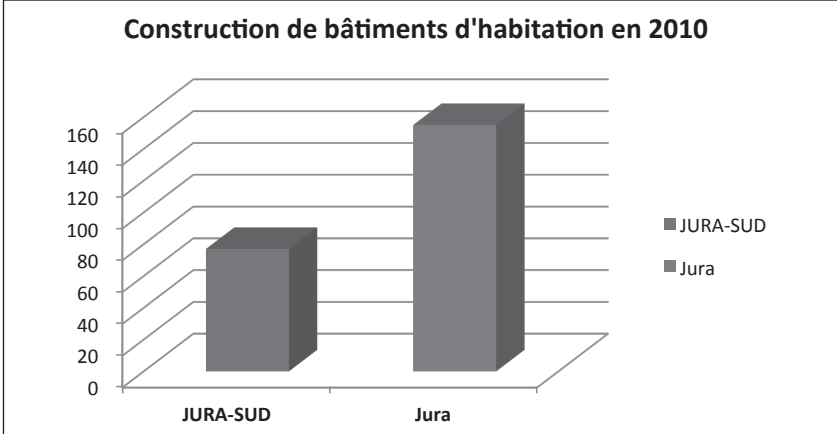
En économie, l’adage veut que «quand le secteur de la construction va, tout va.» En 2010, 155 bâtiments d’habitation ont été construits dans le canton du Jura contre 77 dans le Jura-Sud.

Grâce à sa bonne santé économique, favorisée par son accès à la souveraineté, le canton du Jura a vu son secteur de la construction prospérer plus vite que chez ses voisins de la partie francophone du canton de Berne.

Au sein d’un nouveau canton romand, le Jura-Sud pourra aussi bénéficier des bienfaits de la souveraineté.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique)

Construction de bâtiments d’habitation en 2010



Canton	Nombre de bâtiments d'habitation
JURA-SUD	77
Jura	155

J U R A R O M A N D I E F R A N C O P H O N I E